

TRANSFORMER LES HABITUDES EN PROFONDEUR

François-Michel LAMBERT

- ▶ Député Libertés et territoires des Bouches-du-Rhône
- ▶ Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- ▶ Président du groupe d'études Économie participative et collaborative
- ▶ Président de l'Institut national de l'économie circulaire



Face à un modèle de production et de consommation linéaire reposant sur le principe de l'abondance des ressources naturelles, une prise de conscience collective s'opère sur la nécessité d'une transition vers un nouveau modèle. Nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent largement la biocapacité de la Terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets. On estime ainsi que l'humanité utiliserait l'équivalent de 1,6 planète pour subvenir à ses besoins. Cette croissance continue n'est pas pérenne, elle nous conduit vers un effondrement de notre civilisation si nous ne changeons pas notre modèle de développement.

Le Gouvernement a présenté en avril 2018 une Feuille de route pour une économie circulaire et prépare une loi sur l'économie circulaire qui sera débattue à l'automne 2019.

En tant que grand témoin de la Feuille de route, je soutiens la nécessité d'adopter une approche globale dans laquelle l'économie circulaire ne se limite pas à la seule problématique des déchets, mais implique

une stratégie globale fondée sur les ressources, prenant en compte les logiques territoriales, induisant une transformation de l'ensemble de la société pour plus de résilience, d'efficacité et de

création de richesses. Véritable métamorphose, l'économie circulaire se doit d'être transversale.

« Connaître et tracer les flux de matières, les nouveaux modes de consommations, les flux d'énergie, c'est être capable de mieux les utiliser, de traquer les gaspillages, de rapprocher les producteurs pour mieux organiser les circuits courts, les flux et les gains de matière, les pertes d'énergie. »

Pour transformer en profondeur la structuration même de ce qui fait société, nous devons agir sur les quatre leviers de l'action politique : fiscalité, réglementation, soutien à l'innovation, changement de comportement, auxquels se rajoute l'action diplomatique pour entraîner les autres pays dans ce changement.

L'Institut national de l'économie circulaire propose 10 actions en vue de la future loi (<https://institut-economie-circulaire.fr/10-propositions-de-linec-pour-la-loi-leconomie-circulaire/>). On notera dans ces propositions celles qui impactent en profondeur

notre modèle de société : nouvelle comptabilité intégrée prenant en compte les enjeux financiers et extra-financiers, nouvelle fiscalité circulaire pour favoriser la préservation des ressources, déploiement de l'économie de la fonctionnalité, enseignement de la pensée économie circulaire dans tous les cursus de formation.

L'économie circulaire passe nécessairement par une politique territoriale, une connaissance de son territoire. Connaître et tracer les flux de matières, les nouveaux modes de consommations, les flux d'énergie, c'est être capable de mieux les utiliser, de traquer les gaspillages, de rapprocher les producteurs pour mieux organiser les circuits courts, les flux et les gains de matière, les pertes d'énergie.

La transition vers l'économie circulaire nécessite de mobiliser l'ensemble des parties prenantes publiques et privées en vue d'innover et de changer nos modes de production et de consommation. En ce sens la nomination d'un pilote au sein du Gouvernement est indispensable, rattaché à l'économie ou au Premier ministre.

En Europe, nous avons besoin de faire bouger les contraintes issues d'une société construite juridiquement, fiscalement,

réglementairement et dans la tête des gens sur une vision linéaire de l'économie. Au-delà, la France doit désormais prendre une place de leader et être force de proposition, afin d'élever

la problématique de l'efficacité des ressources au cœur de l'agenda international. ●

